

Pour diffusion immédiate
Le 28 mars 2007

n° 07-041

Le Fonds de stabilisation des tarifs reste en vigueur

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon prolonge provisoirement la formule actuelle du Fonds de stabilisation des tarifs pour trois mois. Ainsi, le gouvernement continuera à accorder des subventions pour la consommation d'électricité des abonnés résidentiels et commerciaux jusqu'au 30 juin.

« Au cours de cette période de trois mois, le gouvernement du Yukon mettra en œuvre plusieurs autres initiatives en ce qui a trait à l'efficacité énergétique et au développement des infrastructures », a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Archie Lang.

« Cette période de prolongation donnera également le temps à la Société d'énergie du Yukon d'intégrer ces nouvelles initiatives de développement des infrastructures dans ses plans à venir. », a ajouté M. Lang.

Le gouvernement espère bientôt faire l'annonce d'autres initiatives visant à aider les Yukonnais à réduire leur facture de chauffage et à atteindre les objectifs de la Stratégie sur le changement climatique du gouvernement du Yukon.

Le Fonds de stabilisation des tarifs a été établi en 1998 après la fermeture de la mine de Faro, en vue de protéger les consommateurs contre des augmentations substantielles des tarifs d'électricité.

-30-

Renseignements :

Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Darren Butt
Communications
Énergies, Mines et Ressources
867-667-5307
darren.butt@gov.yk.ca